



LE CHÈQUE 47 ASSO

**UN COUP DE POUCE
POUR TON ACTIVITÉ !**

Tu souhaites pratiquer un sport, une activité culturelle ou de loisirs ?

Le Département te donne un coup de pouce avec le
Chèque Asso 47, d'une valeur de 50 €.

Inscription du 01 novembre au 15 décembre 2025
sur www.lotetgaronne.fr/chequeasso

Pour t'aider dans tes démarches : chequeasso47@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest



PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PERMET LA DÉCOUVERTE ET L'ÉCHANGE. C'EST POURQUOI NOUS NOUS ENGAGEONS POUR EN FAVORISER L'ACCÈS.

Sophie Borderie
Présidente du Conseil départemental

Pour qui ?

- Tous les élèves dont les familles sont bénéficiaires de l'Allocation de rentrée Scolaire (ARS), scolarisés en collège public, privé ou maisons familiales et rurales (4^e et 3^e pour les MFR).
- Les jeunes de moins de 18 ans dont les familles sont bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Pour quoi faire ?

- N'importe quelle discipline sportive ou de loisirs, dès lors qu'elle est pratiquée au sein d'un club, d'une association, d'une structure publique ou privée du département.
- Une activité artistique au choix (musique, danse, théâtre, arts du cirque, arts plastiques...) dispensée par les écoles de musique et de danse ou des structures culturelles et associatives (publiques ou privées) du département.

Quel montant ?

Le Chèque Asso, c'est un montant de 50 € (un seul virement par jeune).

L'aide est cumulable avec d'autres dispositifs de soutien à la pratique (Pass'sport, dispositifs locaux,...).

Comment ça marche ?

C'est simple :

- Inscription en ligne du 01 novembre au 15 décembre sur www.lotetgaronne.fr/chequeasso (formulaire à compléter et pièces justificatives à joindre).



Le virement du Chèque Asso sera fait à ta famille dès que ton dossier sera validé.



Direction de la citoyenneté, vie associative et sportive – Service
Vie associative et sportive
Hôtel du Département
47922 Agen Cedex 9

05 53 69 43 73
vieasso@lotetgaronne.fr

www.lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

